

Motion du 8 juin 2022 de Mmes et MM. Fabienne Beaud, Alia Chaker Mangeat, Alain de Kalbermatten, Fabienne Aubry-Conne, Alain Miserez, Maxime Provini, Matthias Erhardt, Amar Madani, Timothée Fontolliet, Vincent Schaller, Livia Zbinden et Luc Zimmermann: «Genève, cité du Web3».

(projet renvoyé à la commission des finances par le Conseil municipal
lors de la séance du 27 juin 2022)

PROJET DE MOTION

Le monde change, le monde évolue. De nouvelles technologies émergent, se consolident et entraînent dans leurs sillages de nouveaux emplois, de nouvelles compétences et bien sûr de nouvelles sources de revenus. Blockchainisation, tokenisation... des termes parfois un peu barbares mais qui recouvrent une réalité économique croissante et surtout soulèvent de belles perspectives en termes d'emplois.

Depuis une dizaine d'années, des sociétés actives dans le Web3 se créent dans notre belle ville. Des sociétés innovantes, agiles, créatrices d'emplois, fortes de compétences uniques qu'elles déploient dans le monde entier. Certaines sociétés, dont l'historique précède l'avènement du 3.0, ont pris le virage du web3 pour s'inscrire dans l'économie de demain et rester compétitives.

Si certains métiers sont nés avec la blockchain, ceux notamment ayant trait au développement technique (ingénieur blockchain, data protection, architecte S.I. ...) d'autres ont été amenés à s'adapter aux évolutions technologiques (fonctions marketing, arts visuels, ressources humaines, juridique, finance, commerce, horlogerie ...). Dans les deux cas, ils supposent des connaissances et un savoir-faire propre à forte valeur ajoutée.

Cet écosystème réunit de nombreux acteurs qui pour l'heure restent encore «éparpillés», discrets, parfois même se sentant un peu isolés, chacun essayant de s'inscrire dans la compétition internationale féroce avec les outils et moyens dont il dispose et d'attirer les talents qui sortent de nos écoles. Aujourd'hui, de nombreuses villes européennes (Neuchâtel, Paris, Lisbonne) cherchent à attirer nos talents, nos salariés.

Genève a la chance de bénéficier en son sein de ces savoirs, de ces entreprises audacieuses auxquelles elle pourrait donner une visibilité internationale.

Le Conseil municipal demande au Conseil administratif:

- d'étudier la possibilité de mettre à la disposition des entreprises un espace regroupant tous ces corps de métiers afin que des synergies plus efficaces se nouent, qu'elles permettent aux différents acteurs de se renforcer;
- de leur permettre de créer des événements autour de ces savoirs pour faire rayonner le bassin genevois et ses entreprises.